

753 900 habitants dans l'Ain à l'horizon 2070

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 115 • Janvier 2023

Dans l'hypothèse d'une poursuite des tendances démographiques récentes, l'Ain compterait 753 900 habitants en 2070, soit un gain de 106 000 personnes en 52 ans. C'est le département de la région qui enregistrerait la plus forte croissance. Elle ne serait cependant pas linéaire : la population aindinoise augmenterait jusqu'en 2060 et déclinerait faiblement ensuite. Sur la période 2018-2070, le solde migratoire compenserait le faible déficit naturel. Le vieillissement de la population se poursuivrait, l'âge moyen progressant de huit ans entre 2018 et 2070.

Près de 648 000 habitants résident dans le département de l'Ain en 2018. La croissance de la population aindinoise est dynamique avec un taux de variation annuel moyen de 0,9 % entre 2013 et 2018, du fait d'un solde naturel positif (+ 0,4 %) auquel s'ajoute un excédent migratoire (+ 0,5 %).

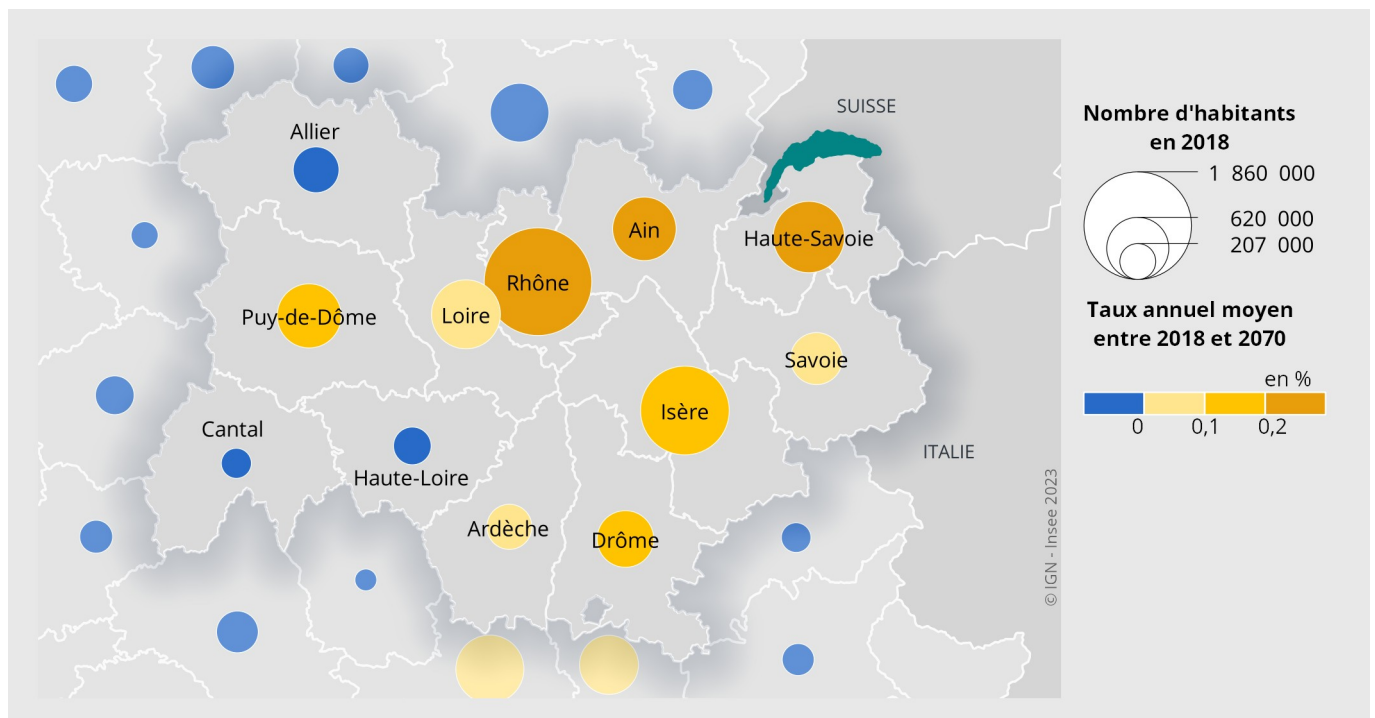
La croissance aindinoise, moteur de la région

Si les tendances démographiques observées récemment se prolongeaient (scénario « central »), ► [sources](#), la population de l'Ain augmenterait de + 0,29 % par an entre 2018 et 2070. Il serait

alors le département de la région à la croissance démographique la plus forte, et il se placerait au sixième rang parmi les départements de France métropolitaine. Situé entre Lyon et Genève, ce territoire à forte dominante périurbaine profiterait de la progression de l'étalement urbain des deux métropoles. Ainsi, le Rhône et la Haute-Savoie participeraient aussi fortement à la croissance démographique d'Auvergne-Rhône-Alpes ► [figure 1](#).

Ces trois départements, moteurs de la région, compteraient 463 000 habitants supplémentaires pour un gain total de 650 000 au niveau régional.

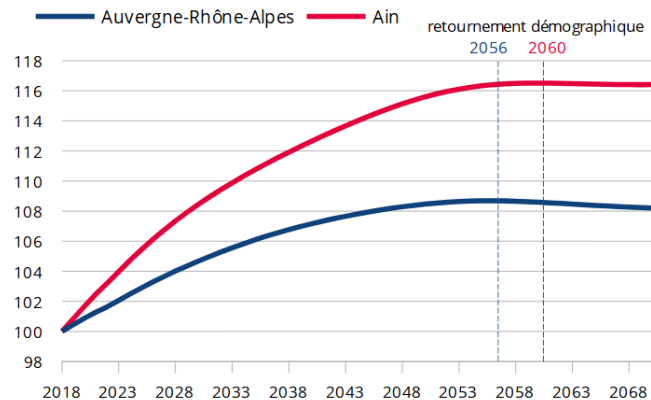
► 1. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2018 et 2070



Un retournement de tendance à partir de 2060

D'après les projections, la population aindinoise augmenterait jusqu'en 2060 pour atteindre 754 600 personnes, avant de diminuer à 753 900 en 2070 ► **figure 2**. Ainsi, 106 000 personnes supplémentaires résideraient dans l'Ain en 2070 par rapport à 2018. C'est une évolution importante, équivalente à la population des cinq communes les plus peuplées du département en 2018. La croissance départementale représenterait un sixième de celle d'Auvergne-Rhône-Alpes. La population de l'Ain progresserait deux fois plus vite que celle de la région (+ 0,29 % par an contre + 0,15 %). De plus le retournement démographique interviendrait plus tard (2060 contre 2056).

► 2. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2018 et 2070 (base 100 en 2018)



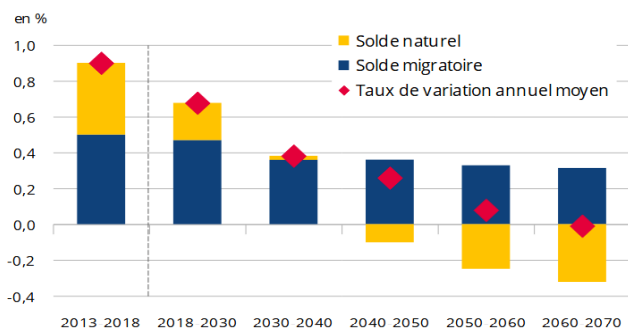
Lecture : la population de l'Ain augmenterait jusqu'en 2060 puis diminuerait légèrement jusqu'en 2070. Entre 2018 et 2070, elle augmenterait de 16 %.

Source : Insee, Omphale 2022, scénario central.

Détérioration du solde naturel et stabilité du solde migratoire

Sur l'ensemble de la période 2018-2070, la croissance démographique aindinoise serait uniquement portée par l'excédent migratoire (+ 0,38 % par an). Par ailleurs, le nombre de naissances resterait supérieur à celui des décès (solde naturel positif) jusqu'en 2040 ► **figure 3**.

► 3. Composantes de l'évolution de la population dans l'Ain



Lecture : la population de l'Ain augmenterait de 0,68 % par an entre 2018 et 2030. Le solde naturel contribuerait à hauteur de + 0,21 % et le solde migratoire à hauteur de + 0,47 %.

Source : Insee, recensements de la population 2013 et 2018, Omphale 2022, scénario central.

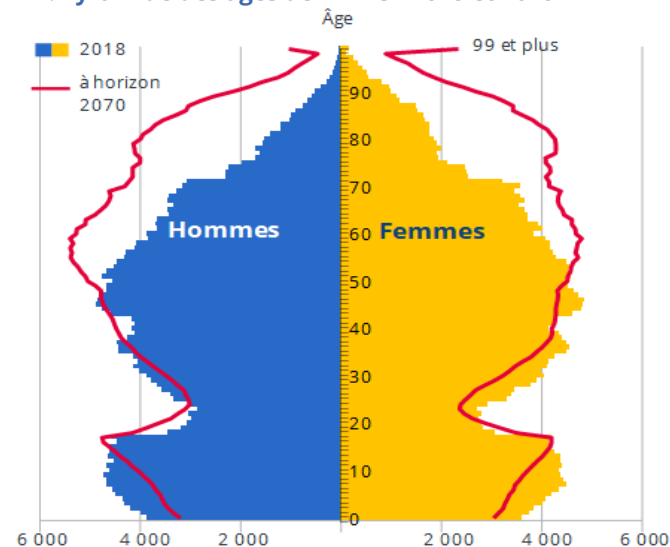
Par la suite, le solde naturel ne cesserait de décroître en conséquence du vieillissement de la population, avec d'une part des femmes en âge d'avoir des enfants moins nombreuses et un taux de fécondité plus faible et d'autre part plus de personnes arrivant à

l'âge où les taux de mortalité sont plus élevés. Il évoluerait ainsi de + 0,2 % entre 2018 et 2030 à - 0,3 % entre 2060 et 2070. Dans le même temps, le solde migratoire resterait positif tout au long de la période compensant le déficit naturel entre 2040 et 2060. Entre 2060 et 2070, l'excédent migratoire compenserait tout juste le déficit naturel (- 0,01 % par an entre 2060 et 2070).

Une population aindinoise plus âgée en 2070

Sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie, la population continuerait de vieillir jusqu'en 2070, modifiant la structure par âge des habitants du département ► **figure 4**.

► 4. Pyramide des âges de l'Ain en 2018 et 2070



Lecture : l'Ain compterait 4 008 hommes et 4 079 femmes de 75 ans en 2070, contre 1 974 hommes et 2 122 femmes en 2018.

Avertissement : la dernière tranche n'est pas d'un an contrairement aux autres âges, mais cumule les personnes de 99 ans et plus.

Source : Insee, Omphale 2022, scénario central.

Le vieillissement se manifesterait à la fois par la hausse du nombre de personnes de 75 ans ou plus (+ 90 000) et par la baisse de celles des moins de 20 ans (- 17 000). La part des personnes de 75 ans ou plus dans la population passerait de 8 % en 2018 à 19 % en 2070, tendance observée au niveau régional (9 % et 18 % respectivement).

L'âge moyen de la population aindinoise augmenterait de huit ans (39,9 ans en 2018 contre 47,8 ans en 2070).

Par ailleurs, la part des personnes âgées de 20 à 64 ans, correspondant en grande partie aux âges d'activité professionnelle, se réduirait en 50 ans, passant de 56,4 % à 49,6 %, et ce, malgré un accroissement de leur effectif.

Emma Bianco, Christelle Thouilleux (Insee)

► Sources

Les projections régionales et départementales 2018-2070 représentent une déclinaison locale des projections pour la France entière diffusée par l'Insee en novembre 2021. Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces hypothèses sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Le point de départ des projections est le recensement de la population 2018.

► Pour en savoir plus

• « À l'horizon 2070, 8,65 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 151, novembre 2022.

Retrouver les mêmes résultats pour chaque département sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier
Rédaction en chef :
Thierry Geay
Annelise Robert

Bureau de presse :
04 78 63 26 96

@InseeAra
www.insee.fr

ISSN 2493-1462 (en ligne)
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

